



Canadian
Institute of
Actuaries



Institut
canadien
des actuaires

Miser sur la force de nos membres

Plan stratégique 2020-2023
et plan opérationnel 2022-2023

Table des matières

Introduction	3
Priorités stratégiques.....	4
Objectifs opérationnels	6

Introduction

La force de toute association est fonction de ses membres. Depuis plus d'un demi-siècle, l'ICA sert l'intérêt public grâce à la qualité du travail effectué par les actuaires qui détiennent le titre professionnel de Fellow de l'Institut canadien des actuaires (FICA) ou d'associé et associée de l'Institut canadien des actuaires (AICA). En retour, les membres de l'ICA ont accès à une formation de qualité, au perfectionnement professionnel, au cadre de professionnalisme, aux normes de pratique et aux réseaux actuariels de l'Institut au Canada et à l'étranger.

Alors que l'ICA se tourne vers le futur, son objectif stratégique consistera à améliorer et à promouvoir les échanges importants entre les membres et leur profession. À ce titre, nous avons deux grandes priorités stratégiques pour 2020-2023 :

- 1. Fournir des services et des produits fondés sur les connaissances**
- 2. Mobiliser les membres**

Presque tout ce que fait l'ICA contribue, d'une certaine façon, à l'exécution de ces priorités. Les efforts que nous déployons pour protéger l'intérêt public au moyen de normes et de matériel d'orientation, de recherches, de politiques publiques, de perfectionnement professionnel et de formation produisent tous les principaux résultats attendus de nos membres et intervenants, tout en mobilisant la passion et l'expertise de la profession actuarielle au Canada.

Pour nos membres, il en découle plus d'occasions d'établir des liens plus solides avec l'Institut et d'améliorer vos compétences, vos connaissances et vos relations. Pour nos partenaires, intervenants et associés de l'industrie, cela signifie une plus grande sensibilisation à nos membres et à ce qu'ils font, et davantage de possibilités de travailler avec nous au quotidien.

« Dans les domaines d'analytique prédictive et de changements climatiques, je veux qu'on mise sur la documentation qui existe et qu'on collabore avec d'autres. Nous pouvons apporter beaucoup à la discussion, et nous devons collaborer et aborder notre travail avec doigté en testant, en tirant des leçons et en s'ajustant au besoin. J'ai eu la chance de voir de quoi les organisations efficaces peuvent avoir l'air lorsqu'elles opèrent comme ça. »

Jacqueline Friedland, FICA
Présidente de l'ICA 2021-2022

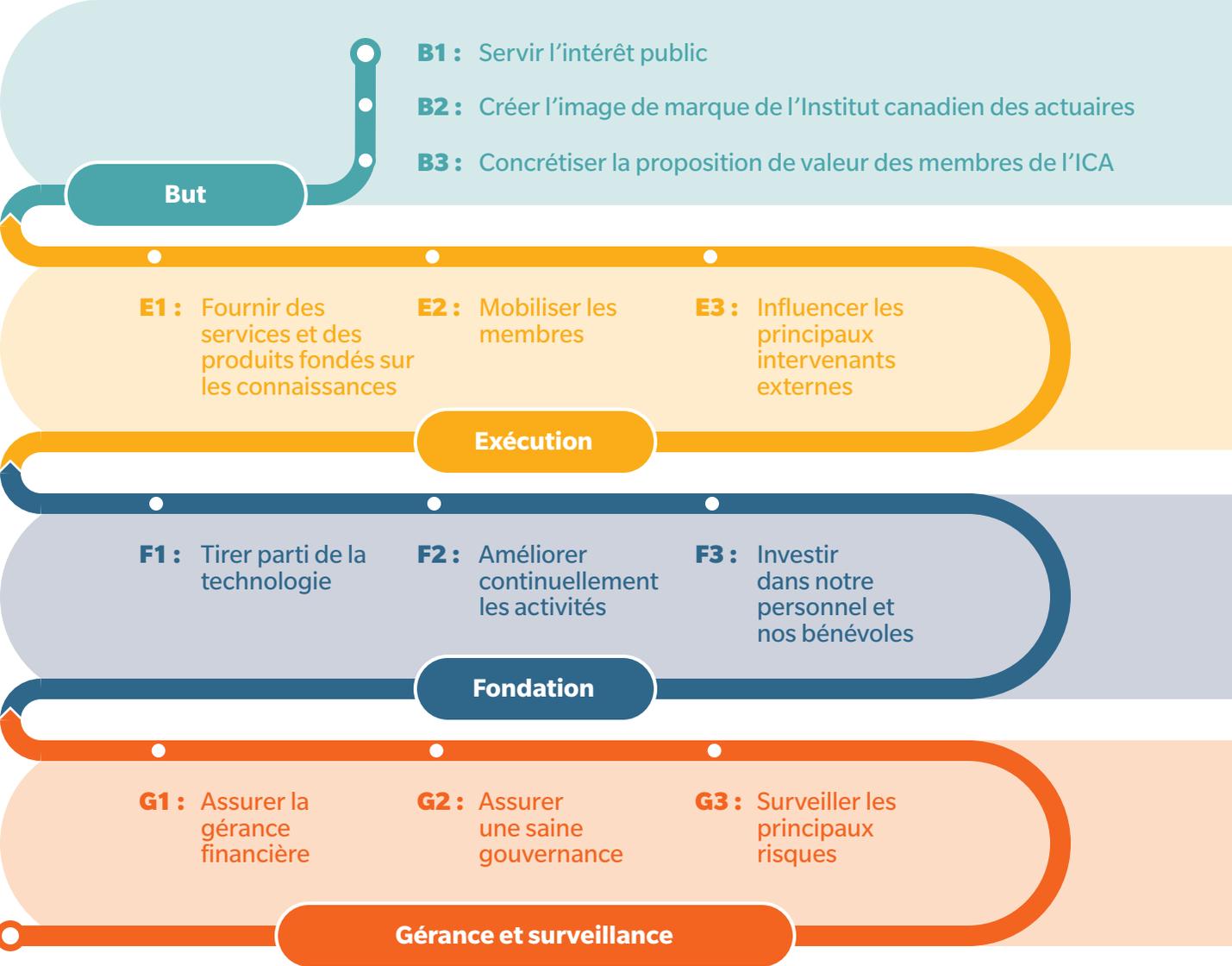
« Nous sommes des experts du risque et la crise engendrée par la pandémie a démontré l'importance de bien gérer le risque et d'atteindre l'équilibre entre les objectifs des diverses parties prenantes. Le rôle de l'ICA, c'est d'aider nos membres à être à la hauteur de la situation. »

Michel St-Germain, FICA
Président de l'ICA 2020-2021

Joignez-nous pour miser sur la force des actuaires canadiens.

Priorités stratégiques

Le Conseil d'administration de l'ICA a approuvé un plan stratégique pour 2020-2023 qui définit 12 priorités stratégiques, comme l'indique le schéma de notre stratégie :



Vision

La sécurité financière de toute la population canadienne.

Mission

En tant qu'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle canadienne, nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour le bien-être financier de la société.

● **B1** : Dans le cadre de ses activités et de ses programmes, l'Institut place l'obligation de la profession envers le public au-dessus des besoins de la profession et de ses membres, qui doivent agir de façon honnête, intègre et compétente et de manière à s'acquitter des responsabilités de la profession envers le public.

● **B2** : Renforcer la confiance dans l'autorité compétente, objective et indépendante de l'Institut sur la profession actuarielle au Canada et la valeur de nos titres professionnels au Canada et à l'étranger.

● **B3** : Faire de l'Institut l'association professionnelle de choix pour les professionnels canadiens de l'actuariat en offrant des avantages et des ressources uniques aux membres.

● **E1** : Améliorer les habiletés, les connaissances et la compétence des membres de l'Institut au moyen d'offres de formation adaptées, de recherches et de matériel d'orientation qui les aident à répondre aux besoins et aux attentes en évolution du marché.

● **E2** : Inciter les membres actuels à percevoir l'Institut comme leur partenaire de carrière tout au long de leur vie.

● **E3** : Accroître l'influence de l'Institut en entretenant des relations fondées sur la confiance avec les intervenants compétents au Canada et partout dans le monde.

● **F1** : Optimiser l'utilisation de la technologie par l'Institut pour offrir des programmes et des services adaptés aux besoins de nos membres.

● **F2** : Examiner continuellement les programmes et processus de l'Institut afin d'optimiser l'efficacité et la rentabilité.

● **F3** : Définir et appliquer les pratiques exemplaires en matière de recrutement, d'orientation, de formation continue, d'évaluation, de récompenses et de maintien en poste du personnel et des bénévoles de l'Institut.

● **G1** : Maintenir des contrôles internes robustes pour protéger les fonds et les actifs de l'Institut.

● **G2** : Veiller à ce que la structure, les Statuts administratifs, les politiques et les procédures de l'Institut nous aident à demeurer sensibles à l'évolution de la profession.

● **G3** : Cerner et surveiller les principaux risques de l'Institut, définir les niveaux de tolérance au risque et mettre en œuvre des stratégies d'atténuation des risques.

Objectifs opérationnels

Comme pour de nombreuses organisations, la pandémie de COVID-19 a créé une occasion pour l'Institut de recentrer ses priorités sur les sujets et les activités qui ont le plus grand impact auprès de nos membres et nos parties prenantes. Ces objectifs opérationnels pour 2022-2023 se saisissent des objectifs de haut niveau auxquels la priorité est accordée, tout en soutenant les nombreuses autres activités de l'ICA qui continuent d'avoir lieu durant la réalisation de nos priorités stratégiques.

But

B1 : Servir l'intérêt public

- a. Établir une définition de l'intérêt public qui guide l'ICA en tant qu'association professionnelle et ses membres dans leur pratique.

B2 : Créer l'image de marque de l'ICA

- b. Améliorer le contenu des domaines de pratique sur le site Web de l'ICA et dans la publicité afin d'accroître la sensibilisation du public à la profession.

B3 : Concrétiser la proposition de valeur des membres de l'ICA

- c. Faire progresser la profession dans le domaine des risques liés aux changements climatiques.

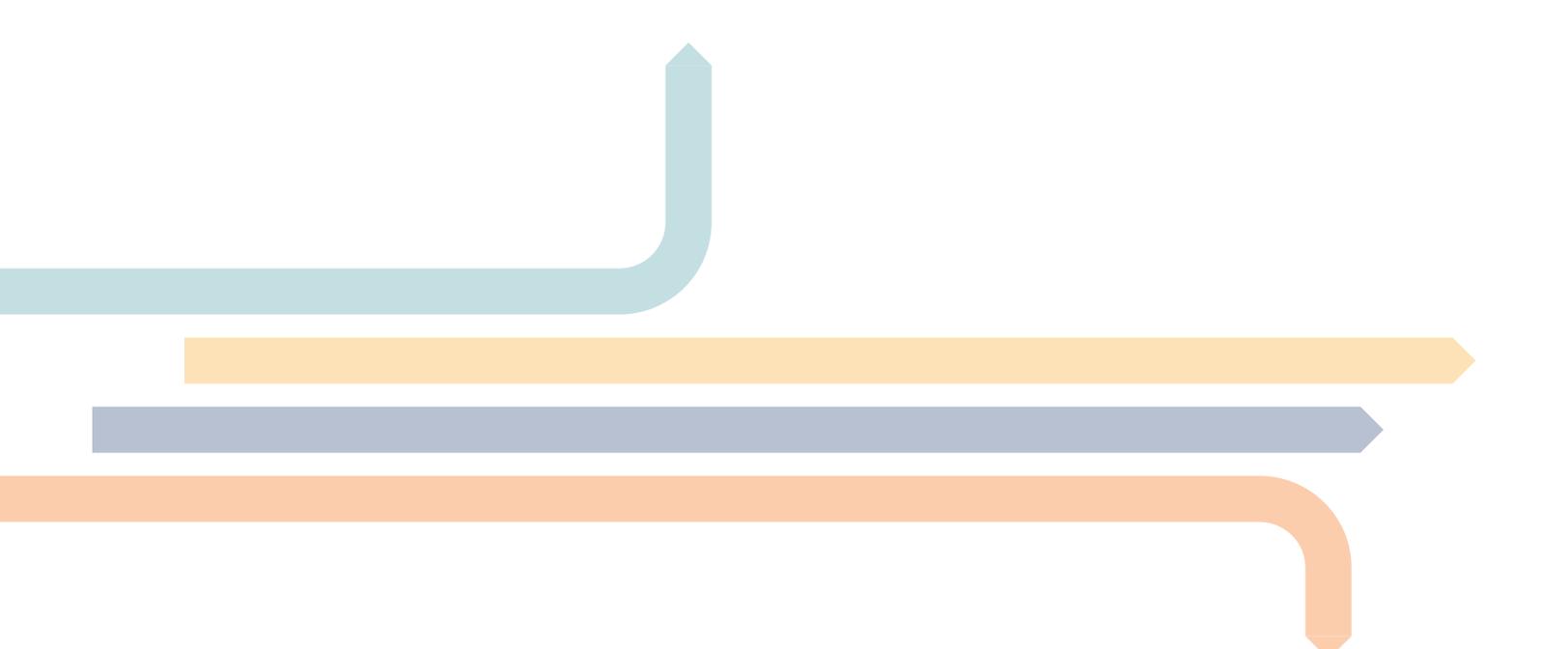
Exécution

E1 : Fournir des services et des produits fondés sur les connaissances

- d. Mettre en œuvre un système d'éducation autonome qui répond aux besoins des parties prenantes et positionne l'ICA comme étant l'organisme de qualification pour les actuaires au Canada.

E2 : Mobiliser les membres

- e. Intégrer et promouvoir l'analyse prédictive dans toutes les activités de l'ICA.
- f. Mettre en œuvre les principes et stratégies pertinents de diversité, d'équité et d'inclusion dans l'ensemble de l'Institut.



Fondation

F1 : Tirer parti de la technologie

- g. Moderniser l'infrastructure des technologies de l'information de l'ICA pour répondre aux besoins changeants de l'Institut et de ses membres.

F2 : Améliorer continuellement les activités

- h. Harmoniser le programme de recherche et les opérations de l'ICA avec ses priorités stratégiques et ses ressources.

F3 : Investir dans notre personnel et nos bénévoles

- i. Entreprendre un retour au bureau à la suite de la COVID-19, en garantissant un espace de bureau physique modernisé et des politiques et pratiques d'emploi actualisées.

Gérance et surveillance

G2 : Assurer une saine gouvernance

- j. Mettre à jour et moderniser les *Statuts administratifs de l'ICA* pour guider efficacement ses opérations.
- k. Réviser les *Règles de déontologie* de l'ICA pour mieux les aligner sur l'évolution de la profession.



Institut canadien des actuaires

360, rue Albert, bureau 1740
Ottawa, Ontario K1R 7X7
613-236-8196
siege.social@cia-ica.ca

cia-ica.ca

voiraudeladurisque.ca



L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour le bien-être financier de la société. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyses de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité pour aider à assurer la sécurité financière de toute la population canadienne.